

Les Prieurs de la chapelle de l'Abadie : une longue histoire



Le Conseil des Prieurs de la chapelle de Sainte Claire est le plus ancien groupement de notre village : constitué en 1845, il est toujours bien présent et actif, après 175 ans d'existence.

Pourtant, cette association vénérable est peu connue des Abadiens. Ce 175ème anniversaire nous offre l'opportunité de mieux faire sa connaissance.

Avant 1845

La religion tient une grande place dans l'histoire de notre colline, depuis un millénaire. C'est en 999, à la veille de l'an 1000, que le seigneur de Nice, Miron, et son épouse Odile, firent don d'une partie de leurs terres, incluant Saint André et une grande partie de l'Abadie, à l'abbaye de Saint Pons.

Ils pensaient ainsi s'assurer les grâces du Bon Dieu, à l'approche de la fin du millénaire qui inspirait une grande peur aux chrétiens de cette époque. L'abbaye de Saint Pons demeura propriétaire des terres abadiennes pendant plusieurs siècles, et "donna" son nom à notre village, en passant plus tard par le vocable piémontais "abbadia", pour finir par son appellation actuelle.

En 1632, le baron Jean Masin, propriétaire d'une grande partie de la colline, ordonna par testament à ses héritiers la construction d'une chapelle : il désirait fournir aux Abadiens la possibilité d'avoir une messe les jours de fête. Ce n'est qu'un siècle plus tard, vers 1735, que la réalisation de l'édifice fut achevée. Cette chapelle était un oratoire privé, et n'a jamais été érigée en église paroissiale ni en église succursale.

Dès 1737, un chapelain y fut délégué par le curé de la cathédrale de Nice.

Pourquoi notre chapelle a-t-elle été dédiée à Sainte Claire ? Sans doute en raison des rapports entre le monastère de St Pons et le couvent des Clarisses, situé à Rimiez.

Comment a-t-elle été administrée et entretenue jusqu'à la mise en place du Conseil des Prieurs ? Faute d'archives, on peut supposer que les Abadiens s'y impliquaient, sous la tutelle du clergé.

À partir de 1845

C'est en octobre 1845 que fut créé le conseil des prieurs, baptisé Conseil de Fabrique, défini comme "un ensemble de décideurs, clercs et laïcs, nommés pour assurer l'administration des fonds et revenus nécessaires à l'administration des fonds et revenus nécessaires à l'entretien des édifices religieux".

Le terme "fabrique" s'expliquerait par le fait que les prieurs confectionnaient eux-mêmes les cierges et bougies.

Les premiers prieurs sont désignés dès octobre 1845 parmi les habitants de la colline, "chrétiens et pratiquants" et leur nomination est approuvée par le chapelain de la paroisse de St Pons. Depuis lors ils se "cooptent", avec toutefois l'aval requis du curé de la paroisse de rattachement.

Les offices religieux sont assurés en général selon les périodes par le curé de Saint André ou par celui de l'Ariane.

Une anecdote : en 1883, une pétition est signée par 31 familles de la colline pour demander que l'Abadie soit érigée en paroisse ; leur requête fut rejetée par l'évêché, après avis défavorable du curé de l'Ariane et du curé de Tourrette. Ce dernier estimait qu'elle n'était pas motivée par l'amélioration du service religieux " mais uniquement par esprit d'indépendance souvent manifesté " par nos ancêtres !

La lecture des archives permet d'ailleurs de constater que les relations de nos prieurs avec le clergé n'ont pas toujours été paisibles.

En 1906, un évènement important : la remise à la ville de Nice de la chapelle et du presbytère attenants, en application de la loi de 1905 sur la séparation de l'Église et de l'État.

Ce changement de propriétaire avait notamment pour conséquence de mettre les travaux et réparations à la charge de la mairie niçoise, qui

s'en acquitte depuis lors. Par contre le rôle des prieurs ne fut pas modifié : ils ont conservé la gestion et l'entretien courant du bâtiment.

Une curiosité : jusqu'à la fin du siècle dernier, ils encaissaient le produit des quêtes et rémunéraient le curé pour chaque office. Aujourd'hui les recettes du conseil proviennent principalement des dons des fidèles et de la vente des cierges.

Les prieurs assurent les dépenses liées au fonctionnement de la chapelle : achat de fournitures et petits matériels, nettoyage, fleurissement, chauffage et éclairage.

Depuis l'origine, les comptes sont tenus avec sérieux et précision, ainsi que le démontre la lecture des registres comptables, soigneusement conservés. Nos prieurs, par ailleurs, participent aux messes ainsi qu'à l'organisation de la Chandeleur et de notre fête patronale. Ils ont également pour tâche la sonnerie des cloches : elles ne sont actionnées que pour les offices, parfois hélas pour le glas. Le jour de la célébration de Sainte Claire, le préposé au clocher, "lou campanié" sonne les "tirignoun", carillon au rythme rapide.

Un nouveau statut

Récemment pour des raisons administratives, la nature juridique du Conseil des Prieurs a changé : en 2015, il s'est placé sous le régime associatif de la loi de 1901, qui lui confère désormais la personnalité civile. Les statuts prévoient notamment la constitution d'un bureau comprenant un président, un vice-président, un trésorier et deux secrétaires. Cette évolution juridique ne change en rien la mission et le rôle de nos prieurs.

La pérennité de cette institution singulière, due au dévouement de nombreuses générations de bénévoles, montre l'attachement des Abadiens à leur église et aux traditions de notre village. Nos prieurs, toujours humbles et discrets, méritent bien notre gratitude.

Longue vie aux Prieurs de la Chapelle Sainte Claire.